



## AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le mardi 1er juillet 2025 à 20h00** en session ordinaire.

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 juin 2025
- 1. Aménagement d'un nouveau cimetière : choix du prestataire
- 2. Création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 3. Création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
- 4. Exonération de taxe foncière sur les nouvelles constructions

Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 25/06/2025

Le Maire  
Bernard ENAULT